

COMPTE RENDU CONSEIL MUNICIPAL

Vendredi 2 octobre 2020

Présents : Joris HURIOT, Mathilde BERTRAND, Magali GRANGY, Francis GUILLET, Bruno HURIOT, Loïc LIDDELL, Christelle LOMBARD, Edouard MAILLARD, Christine MARCHAL LABAYE, Brice MARLANGEON, Dominique THOMAS, Janine TRELAT, Jérémy VALANCE, Gérard VOIRIN

Absente excusée : ROPA Silvia (pouvoir à Joris HURIOT)

Secrétaire de séance : Bruno HURIOT

1. Approbation du compte-rendu de la séance du conseil municipal en date du 10 juillet 2020

Unanimité

2. Approbation du compte-rendu des décisions exercées par le Maire par délégation du conseil municipal (délibération n°20/2020 du 08/06/2020)

Unanimité

3. Personnel communal

Adhésion au contrat groupe d'assurance statutaire 2021-2024 :

Monsieur le Maire rappelle que la commune a, par délibération du 16/01/2020, mandaté le Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale des Vosges afin de négocier un contrat d'assurance statutaire garantissant les risques financiers encourus par la collectivité.

Après avoir exposé les résultats, le Conseil Municipal autorise le Maire à opter pour la couverture des agents CNRACL (5,60 % avec 15 jours de franchise en maladie ordinaire) et IRCANTC (0,85 % avec 15 jours de franchise en maladie ordinaire).

Le montant annuel de ce contrat représenterait 14 568,13 € à la charge de la collectivité.

Unanimité

Suppression d'un poste d'attaché territorial au 01/11/2020 :

Monsieur le Maire indique que suite à la mise en retraite d'un agent du secrétariat de Mairie à compter du 1^{er} novembre 2020, il convient de supprimer le poste correspondant, celui d'attaché.

Unanimité

4. Projet d'expertise de la Basilique St Pierre Fourier

Choix de l'architecte :

Monsieur le Maire indique que deux architectes ont été contactés et qu'une seule réponse a été formulée en Mairie. Il s'agit de l'Atelier Grégoire André à Nancy.

Il s'agit d'une évaluation sanitaire générale et d'un diagnostic pour la restauration intérieure de la Basilique Saint Pierre de Fourier de Mattaincourt, inscrite au titre des Monuments Historiques. Le Coût de l'étude est de 36 850,00 € HT.

Cette étude regroupe les missions de diagnostic suivantes : architecte, géomètre et restauratrice de décors.

L'étude doit notamment permettre d'aboutir à un phasage pluriannuel de travaux par degré d'urgence.

Unanimité

Demandes de subvention :

Monsieur le Maire indique que des aides financières peuvent être sollicitées auprès de nos partenaires pour ce projet d'étude : Direction Régionale des Affaires Culturelles, Conseil Départemental des Vosges et le Conseil Régional du Grand Est.

Il demande au Conseil Municipal de l'autoriser à déposer des dossiers auprès de ces trois partenaires identifiés ci-dessus.

Unanimité

5. Communauté de Communes de Mirecourt Dompain

Opposition au transfert de la compétence urbanisme :

Considérant qu'il existe un réel intérêt qui s'attache à ce que la commune conserve sa compétence en matière d'élaboration du Plan Local d'Urbanisme et que la Communauté de Communes de Mirecourt Dompain ne dispose pas des ressources humaines, techniques et financières nécessaires pour l'élaboration d'un tel document au niveau du territoire, Monsieur le Maire propose à l'assemblée de s'opposer au transfert de cette compétence à l'intercommunalité.

Unanimité

Rapport d'activités 2019 :

Monsieur le Maire présente le rapport d'activités de la Communauté de Communes de Mirecourt Dompain pour l'année 2019 qui a été envoyé, par voie dématérialisée, aux élus municipaux.

Unanimité

6. Désignation de 2 membres supplémentaires appelés à siéger au sein du Bureau de l'Association Foncière

Monsieur le Maire propose que Monsieur TRELAT Noël et Madame RENAUDOT Marie-Christine soient désignés membres du bureau de l'Association Foncière locale.

Unanimité

7. Concours du Receveur Municipal – Attribution d'indemnité

Monsieur le Maire propose de demander le concours du Receveur Municipal pour assurer des prestations de conseil et d'assistance en matière budgétaire, économique, financière et comptable.

Aussi, une indemnité de 30,49 € brut annuelle doit lui être accordée pour l'exercice de cette mission.

Unanimité

8. Rétrocession d'une concession au cimetière

Monsieur le Maire indique qu'il a été saisi d'une demande de rétrocession d'une concession au cimetière communal. Le prix correspondant s'élève à 40,62 €.

Unanimité

9. Transfert de crédits

Travaux 7 rue Louis Pasteur :

Monsieur le Maire indique qu'il convient de prendre une décision modificative concernant l'article budgétaire lié à la démolition de la maison située au numéro 7 de la rue Louis Pasteur. Il propose d'augmenter cet article de 4 934,00 € permettant de clôturer ces travaux.

Unanimité

Equipements consécutifs aux travaux de desserte forestière :

Monsieur le Maire propose une décision modificative au budget 2020 (section d'investissement) pour une somme de 7 960,00 € soit actée pour l'acquisition d'une barrière en bois (et de la signalisation correspondante) et pour des travaux sur un chemin rural situé sur le schéma de desserte forestière.

Unanimité

Informations diverses :

- **Projet de réouverture de la ligne 14 :**

C'est une ligne ferroviaire de 121 Km (de Nancy à Merrey) située en Région Grand Est qui traverse notre territoire. Elle est fermée depuis fin 2016.

Le Conseil Régional du Grand Est a un projet de réouverture de cette ligne pour 2025. Pour cela, il faut réduire la « criticité » de cette ligne notamment aux passages à niveau. Il existe 64 passages à niveau sur le tracé de cette ligne dont 16 sur le territoire de la Communauté de Communes.

Mattaincourt est concernée par un passage à niveau (route de Ravenel/rue du Sorbier). Il serait supprimé. Une alternative est offerte via le pont de la rue Stanislas. Celui-ci doit être rénové et surtout re-calibré pour ne pas entraver, notamment, l'activité agricole et économique (desserte de bois). Le Conseil Régional du Grand Est financerait l'intégralité de ces travaux dans le cadre du projet de réouverture de cette ligne.

Le projet doit être déposé auprès du Ministère des Transports pour la fin de cette année.

- **Activité sur la page Facebook communale :**

Une page Facebook « Mairie de Mattaincourt » a été officiellement ouverte le 28 août 2020. L'activité y est très intéressante.

- **Vie locale : marché du terroir et programme d'animations de fin d'année :**

L'offre au marché du terroir est présentée et un point est réalisé sur le programme festif pour cette fin d'année. Les acteurs concernés sont associés pour trouver la meilleure formule.

- **Décharge des Fours à Chaux :**

La longue procédure administrative avance. Notre dossier a été transmis à l'ADEME par la DREAL dans le cadre de la procédure « Exploitants défaillants ».

- **Déploiement du Très haut Débit :**

Le calendrier initial a été bouleversé par la crise sanitaire : deux mois d'inactivité et une reprise très progressive.

Un planning de livraison, de fait plus opérationnel que le planning de commencement d'opérations transmis en 2018, sera mis en œuvre et communiqué aux élus concernés.

- PAPI Madon :

Le Président de l'EPTB (Etablissement Public Territorial de Bassin) Meurthe Madon informe, par courrier du 29 septembre 2020, d'un avis concernant la concertation préalable pour le projet d'aménagement de prévention des inondations sur le bassin versant du Madon (PAPI Madon).

Le dossier de concertation sera en ligne sur le site de l'EPTB et en version papier, disponible au public, dans les communes directement concernées.